REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

--*-*-*-*

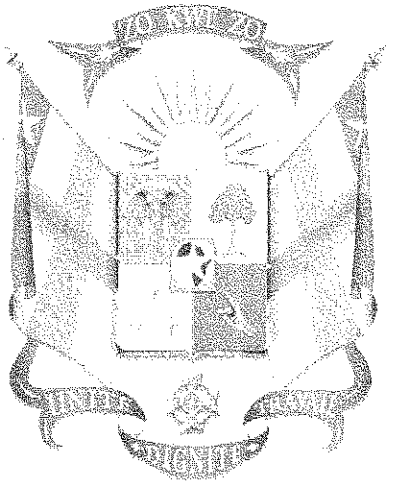

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ANTOINE GAMBI, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES ET DES CENTRAFRICAINS DE L'ETRANGER

66e Session Ordinaire de l'Assemblée Générales des Nations Unies.

NEW YORK, 26 SEPTEMBRE 2011

Monsieur le Président ;
Monsieur le Secrétaire Général ;
Mesdames et Messieurs ;

Monsieur le Président,
Je voudrais tout d'abord vous adresser, au nom de Son Excellence, le Général d'Armée **François BOZIZE YANGOUVONDA**, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'Etat, que j'ai l'honneur de représenter ici, mes sincères félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 66e Session ordinaire de notre Assemblée générale. Soyez assuré de notre pleine et entière disponibilité à coopérer pour la réussite de votre lourde mission.

C'est également le lieu de rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Joseph DEISS pour le talent et le dévouement dont il a su faire montre dans la conduite de nos travaux, au long de la soixante cinquième session.

A Son Excellence Monsieur **Ban Ki-Moon**, Secrétaire Général des Nations Unies, j'adresse mes chaleureuses félicitations pour sa reconduction à la tête de notre Organisation.
Enfin, la République Centrafricaine se félicite de l'entrée du nouvel Etat frère et voisin du Sud Soudan comme le 193e pays membre des Nations Unies.

Monsieur le Président,
En proposant comme thème directeur du débat général de la 66e session « le rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différents » vous avez inscrit nos délibérations au cœur des problèmes qui préoccupent actuellement la Communauté Internationale.

La préservation de la paix et de la sécurité internationale dans le monde, faut il le rappeler, reste la vocation première de notre Organisation. Et la médiation demeure encore pour les Etats membres un outil indispensable dans le règlement pacifique des conflits.

La République Centrafricaine reste attachée aux principes de la Charte des Nations Unies qui consacre les textes relatifs au règlement pacifique des conflits au premier rang desquels figurent la médiation et la prévention.

Monsieur le Président,
De nombreux défis interpellent la Communauté Internationale auxquels nous devons apporter des réponses adaptées en vue de construire ensemble un monde meilleur.
Nous accordons une attention toute particulière à la question des changements climatiques et de l'environnement.

La protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques constituent un défi de taille et une priorité pour la Communauté Internationale de part les risques de tous ordres qu'ils vont planer sur les écosystèmes et les économies.

La célébration cette année du 20e anniversaire du premier Sommet Planète Terre sur le développement durable est consacrée aux forêts. Les forêts tropicales dont celles de la République Centrafricaine sont exposées aux différentes activités nuisibles et destructives liées à la pression des problèmes sociaux et aux calamités naturelles.

Les pays considérés ont reconnu la nécessité de formuler des politiques d'aménagement pour la conservation de leur biodiversité tant floristique que faunique dans ces régions.

En outre, la sècheresse qui sévit dans la corne de l'Afrique où environ douze millions de vies humaines sont menacés est une source de préoccupation majeure qui nécessite une grande mobilisation de la Communauté Internationale.

Cette problématique, Monsieur le Président, renvoie à la question de la sécurité alimentaire. La République Centrafricaine appuiera une résolution sur le développement alimentaire dont certaines dispositions seront intégrées dans les diverses résolutions de l'Assemblée générale et d'autres réunions des Nations Unies au long de l'année.

Monsieur le Président,
La non prolifération des armes nucléaires ainsi que le désarmement restent une priorité.
Mon pays, la République Centrafricaine accueille avec satisfaction le regain d'intérêt qu'accorde la Communauté internationale au désarmement. Forts préoccupés par le péril nucléaire qui menace l'humanité tout entière, les Etats non dotés de cette arme, sont en droit de demander à ceux disposant de la puissance nucléaire d'assumer pleinement la responsabilité qui leur incombe en mettant en œuvre des mesures concrètes pour un réel désarmement nucléaire.
La République Centrafricaine en ce qui la concerne, ne ménagera aucun effort pour appuyer toute initiative des Nations Unies allant dans ce sens.

Monsieur le Président,
Aujourd'hui encore, le terrorisme demeure un fléau pour la Communauté Internationale. Dans sa résolution 1963 (2010), le Conseil de Sécurité à déclaré son intention de convoquer, le 28 Septembre 2011, une réunion spéciale du Comité contre le terrorisme (CCT), ouverte à l'ensemble des Etats membres des Nations Unies pour marquer le dixième anniversaire de l'adoption de sa résolution 1373 instituant le CCT. Le CCT, faut – il le rappeler, a beaucoup fait pour aider les Etats membres à entreprendre des actions destinées à combattre ce fléau, le renforcement de l'application des normes et du contrôle des frontières ainsi que la lutte contre le financement du terrorisme.

Monsieur le Président,
La République Centrafricaine reste attachée aux valeurs universelles des droits de l'Homme, de la démocratie et de la bonne gouvernance.
Au cours de cette 66e Session, elle réaffirme cette volonté à œuvrer avec les autres membres des Nations Unies pour apporter des réponses à ces fins.
La lutte contre l'impunité et les violations des droits humains est un acquis pour notre Communauté. Notre souhait, c'est de la voir s'inscrire dans une approche globale qui n'entrave pas le processus de résolution politique des crises et des conflits dans le monde encore moins ne remet en cause les efforts régionaux et internationaux comme l'indique la Charte des Nations Unies.

Monsieur le Président,
La République Centrafricaine accorde une importance particulière à la réforme de notre organisation, dans ses structures, son fonctionnement et ses méthodes de travail ainsi que tous ses organes. C'est la raison pour laquelle, elle reste attachée à la position africaine concernant le Conseil de Sécurité.
En effet, à travers toutes les crises que traverse le monde, le Conseil de Sécurité a imposé progressivement l'autorité des Nations Unies au service de la paix et de la sécurité internationales. Son action est et demeure légitime. Son autorité sera davantage renforcée lorsque nous parviendrions à un accord sur son élargissement. Ce qui permettrait de prendre en compte l'émergence de nouvelles puissances en donnant une place plus équitable à tous les continents.

Monsieur le Président,
Mon pays comme beaucoup d'autres Etats Africains s'est engagé sur la voie de la gouvernance démocratique depuis les années 1990. Des efforts ont été faits avec l'évolution du processus démocratique pour améliorer la gestion des affaires publiques tant au plan politique, économique que social. Nous sommes toutefois conscients que beaucoup reste à faire dans ces domaines.

Le renouvellement de la confiance du peuple centrafricain à l'endroit de Son Excellence, le Général d'Armée **François BOZIZE YANGOUVONDA**, lui donne l'opportunité de poursuivre l'œuvre déjà engagée avec succès depuis l'avènement du 15 Mars 2003. La République Centrafricaine est déterminée à rompre avec l'instabilité et tourner définitivement la page des soubresauts politico-militaires. Ce qui lui permettra de se consacrer à sa reconstruction. Autrement dit, elle mettra tout en œuvre pour asseoir une paix, gage d'un développement durable.

Car, sans la paix et la sécurité, il ne peut y avoir de développement économique profitable à l'ensemble de la population.
C'est dans cette perspective que le Gouvernement Centrafricain a organisé les 16 et 17 Juin à Bruxelles en Belgique, une Table Ronde avec les partenaires au développement en vue de sensibiliser la Communauté Internationale autour des besoins de financement des programmes du second Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP2).

Monsieur le Président,
La question sécuritaire reste au centre de nos préoccupations car une partie de la population centrafricaine continue de subir l'agression des rebelles de l'Armée de Résistance du Seigneur de **Joseph KONY**.
La situation de la LRA, cruelle et barbare rébellion venant d'un pays non limitrophe de la République Centrafricaine continue de causer des atrocités, des destructions, pillages, enrôlements forcés et déportations des hommes, des femmes et d'enfants qu'elle engendre, mérite une mobilisation de tous et une mutualisation des moyens pour définitivement l'éradiquer.
C'est la raison pour laquelle le Gouvernement centrafricain apprécie hautement les initiatives Nations Unies/Union Africaine/Etats Unis d'Amérique sur la question.
Il demeure convaincu que la République du Sud Soudan rejoindra les autres pays affectés dans cette lutte sans relâche contre un ennemi transfrontalier aux ambitions floues et nuisibles à la quiétude indispensable au développement de la sous région.
Le retrait de la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) en Décembre 2010, a laissé un vide sécuritaire, que le pays essaie nonobstant la limite de ses moyens de combler.
Il en est de même pour la Force Multinationale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale dénommée MICOPAX dont le mandat arrive à terme fin Décembre 2013.

Monsieur le Président,
Le renforcement des capacités de nos Forces de Défense et de Sécurité qui doivent relayer les Forces internationales est encore loin d'être concrétisé. C'est ici le lieu de remercier les Nations Unies à travers son Fonds de Consolidation de la Paix qui accompagne la République Centrafricaine dans son inlassable quête de paix et de stabilité.
C'est en considération de ce qui précède que je lance à nouveau un appel à la Communauté Internationale pour que des actions urgentes soient menées en vue de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits en République Centrafricaine. Et nous saluons à l'avance toutes les volontés qui se sont manifestées et se manifesteront à nos côtés. Car, nous sommes convaincus que les dividendes de cet effort profiteront aussi bien à la République Centrafricaine, cœur du continent africain qu'à toute la sous région.

Je vous remercie !